

CFVU du 25 juin 2020, dématérialisée sous format audiovisuel.

Vu le code de l'éducation ;

Vu les statuts de l'université de Poitiers ;

Vu les propositions de la Vice-présidente Formation, Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire ;

Vu la délibération n° CA-6-7-04-2020-01 du Conseil d'Administration des 6 et 7 avril 2020 relative aux délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial de l'Université de Poitiers ;

Vu l'ordonnance n° 2020-351 du 27 mars 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19.

Délibération n° CFVU 20200625_01 – Compte-rendu de la CFVU du 28 mai 2020

Proposition soumise à délibération des membres de la CFVU :

Validation du compte-rendu de la CFVU du 28/05/2020.

Décompte des voix : La mesure est adoptée

Décompte des votants : 23

Pour : 21

Contre : -

Abstention : 2

Fait à Poitiers, le 25/06/2020

La Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire



Virginie LAVAL

Entrée en vigueur le lendemain de sa publication au Recueil des actes administratifs de l'Université de Poitiers.

Voies et délais de recours

Si vous estimez que cet acte est irrégulier, vous pouvez former :

- Soit un recours administratif, qui peut prendre la forme d'un recours gracieux, devant l'auteur de l'acte ou celle d'un recours hiérarchique devant l'autorité hiérarchique compétente.

Ce recours administratif doit être présenté dans les deux mois à compter de la notification du présent acte si vous souhaitez pouvoir former un recours contentieux contre une décision de rejet de votre recours gracieux. Celui-ci est réputé rejeté si vous n'avez pas reçu de réponse dans les deux mois suivant sa réception par l'administration. Vous disposez alors de deux mois pour former un recours contentieux.

Si une décision expresse vous est notifiée dans les quatre mois suivant la réception de votre recours gracieux par l'administration, vous disposerez alors d'un délai de deux mois, à compter de la notification de cette décision expresse, pour former un recours contentieux.

- Soit un recours contentieux devant le Tribunal administratif compétent, à savoir, dans le ressort duquel se trouve le siège de votre établissement d'affectation, dans le délai de deux mois à compter de la notification du présent acte.

Depuis le 1er décembre 2018, vous pouvez également déposer votre recours juridictionnel sur l'application internet Télérecours citoyens, en suivant les instructions disponibles à l'adresse suivante : www.telerecours.fr.

Dans ce cas, vous n'avez pas à produire de copies de votre recours et vous êtes assurés d'un enregistrement immédiat, sans délai d'acheminement.



COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

SEANCE PLENIERE du 28/05/2020

Total des membres élus : 40

Séance présidée par Mme Virginie LAVAL, Vice-présidente Formation et Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Présents ou représentés, y compris la présidente de séance : 31 y compris Claire Maumont, assistante sociale du CROUS représentante de Mme Mariannig Hall directrice du CROUS (voix consultative)

Présents ou représentés :

NOM	PRENOM	CFVU 28/05/2020	
AUBINEAU	Sébastien		1
		Donne procuration à RAUTUREAU	
AUPY	Lucas	Killian	1
BELLINI	Stéphane		1
BIOLLEY	Jean-Philippe	Reçoit procuration de QUINTARD Sylvie	1
BON	Amandine		1
		Donne procuration à PAVAGEAU	
BOUCARD	Hélène	Stéphanie	1
CORET	Muriel		1
DIRECTEUR DU CROUS ou son représentant (mme laire MAUMONT)	-	Voix consultative uniquement	1
DUBASQUE	François		1
		Donne procuration à ROYOUX	
DUMASDELAGE	Francis	Dominique	1
FINDING	Susan		1
GAUTIER	Pierrick		1
GIZARD	Anne-Laure	Donne procuration à MULLER Mathieu	1
HELBERT	David	Donne procuration à THIRIET Nathalie	1
LAVAL	Florence		1
		Reçoit procuration de NIBAUDEAU	
LAVAL	Virginie	Delphine	1
MANCEAU	Mattieu		1
MICHEL	Julien		1
		Donne procuration ROYOUX	
MICHOT	Christian	Dominique	1
MOINET	Nicolas		1

NOM	PRENOM	CFVU 28/05/2020	
MULLER	Mathieu	Reçoit procuration de GIZARD Anne-Laure	1
NIBAudeau	Delphine	Donne procuration à LAVAL Virginie	1
PAVAGEAU	Stéphanie	Reçoit procuration de BOUCARD Hélène	1
QUINTARD	Sylvie	Donne procuration à BIOLLEY Jean-Philippe	1
RAUTUREAU	Killian	Reçoit procuration de AUPY Lucas	1
ROYOUX	Dominique	Reçoit procuration de MICHOT Christian et DUMASDELAGE Francis	1
SEGUIN	François		1
SOUBIE	Sébastien		1
THIRIET	Nathalie	Reçoit procuration de HÉLBERT David	1
VIGIER	Fabrice		1
YEU	Anna Kim-Anth		1
Total général		31 dont 1 voix consultative du CROUS	

Ordre du jour :

L'ordre du jour de la CFVU sera le suivant :

1. Approbation du compte-rendu de la CFVU du 7 mai 2020

Note relative au Stage et déconfinement

2. Pour information : stage et déconfinement

Note relative à la passerelle SFA / Médecine Pharmacie

3. Pour délibération : Aménagement des modalités d'admission directe en deuxième ou troisième année des études médicales, odontologiques, pharmaceutiques ou de sage-femme (passerelle SFA / Médecine Pharmacie)

Note relative à l'accueil des étudiants internationaux à la rentrée 2020

4. Pour délibération : Ouverture à l'international des formations de l'université de Poitiers à la rentrée 2020

Note relative à la bienveillance des jurys pour l'année universitaire 2019-2020

5. Pour délibération : Propositions adressées aux jurys pour les délibérations 2019-2020.

Les points 6 à 16 correspondent aux modalités d'aménagement des M3C pour la seconde session, composante par composante : pour délibération

Ne sont pas concernés l'IUT 16, l'IUT 86, l'IRIAF, l'ENSIP et le diplôme Etudiant-Entrepreneur

6. Droit et Sciences Sociales : session 2 - principes généraux d'aménagement des Modalités de Contrôle de Connaissances et de Compétences (M3C) 2019-2020
7. FSS : session 2 - principes généraux d'aménagement des Modalités de Contrôle de Connaissances et de Compétences (M3C) 2019-2020
8. IAE : session 2 - principes généraux d'aménagement des Modalités de Contrôle de Connaissances et de Compétences (M3C) 2019-2020
9. INSPE : session 2 - principes généraux d'aménagement des Modalités de Contrôle de Connaissances et de Compétences (M3C) 2019-2020
10. IPAG : session 2 - principes généraux d'aménagement des Modalités de Contrôle de Connaissances et de Compétences (M3C) 2019-2020
11. Lettres et Langues : session 2 - principes généraux d'aménagement des Modalités de Contrôle de Connaissances et de Compétences (M3C) 2019-2020
12. Médecine et Pharmacie : session 2 - principes généraux d'aménagement des Modalités de Contrôle de Connaissances et de Compétences (M3C) 2019-2020
13. Sciences Economiques : session 2 - principes généraux d'aménagement des Modalités de Contrôle de Connaissances et de Compétences (M3C) 2019-2020
14. SFA : session 2 - principes généraux d'aménagement des Modalités de Contrôle de Connaissances et de Compétences (M3C) 2019-2020
15. SHA : session 2 - principes généraux d'aménagement des Modalités de Contrôle de Connaissances et de Compétences (M3C) 2019-2020
16. Certificat de Capacité en Orthophonie : session 2 - principes généraux d'aménagement des Modalités de Contrôle de Connaissances et de Compétences (M3C) 2019-2020

La séance commence à 14H10.

Virginie Laval énumère les 8 procurations reçues. Elle précise qu'avec 31 élus présents ou représentés, dont Mme la Directrice du CROUS avec voix consultative, le quorum est atteint.

En préambule le principe du formulaire de vote est expliqué : chaque participant va recevoir dans sa boîte courriel avec un lien vers le formulaire. Les élus avec procuration ont un formulaire tenant compte de cet élément.

Virginie LAVAL annonce qu'elle programme une CFVU en urgence le mercredi 3 juin 2020 à 9 h une CFVU exceptionnelle consacrée aux conditions de la rentrée 2020-2021. Elle souhaite échanger avec le CHSCT du 4 juin.

Elle lit en séance la motion présentée par les élus SNESUP contre le recours aux prestataires privés de services payants de télésurveillance des examens

0. Motion du SNESUP contre le recours aux prestataires privés de services payants de télésurveillance des examens

POUR : 24
CONTRE : 2
ABSTENTION : 4

La motion est adoptée.

1. **Approbation du compte-rendu de la CFVU du 7 mai 2020**

Compte rendu CFVU du 07/05/2020 :

POUR : 30
CONTRE : -
ABSTENTION : -

La mesure est adoptée

Note relative au Stage et déconfinement

2. **Pour information** : stage et déconfinement

Virginie Laval : les bourses pour les étudiants qui prolongeront leur stage dans le cadre de l'année universitaire 202-2021 (jusque fin décembre 2020) seront pris en charge par le CROUS. Les étudiants seront prévenus par courrier individuel du CROUS. Les modalités techniques ne sont pas encore connues précisément.

Note relative à la passerelle SFA / Médecine Pharmacie

3. **Pour délibération** : Aménagement des modalités d'admission directe en deuxième ou troisième année des études médicales, odontologiques, pharmaceutiques ou de sage-femme (passerelle SFA / Médecine Pharmacie)

François SEGUIN intervient pour préciser que tous les étudiants ont été contactés à l'issue du premier jury d'admissibilité.

POUR : 29
CONTRE : -
ABSTENTION : 1

La mesure est adoptée.

Note relative à l'accueil des étudiants internationaux à la rentrée 2020

4. **Pour délibération** : Ouverture à l'international des formations de l'université de Poitiers à la rentrée 2020

Intervention de Christine Fernandez Maloigne vice-présidente en charge des relations internationales :

- Les étudiants internationaux seront prioritaires pour le ministère des affaires étrangères dans l'attribution des visas, après les situations sanitaires.
- Des accords bilatéraux sont en cours pour déterminer les conditions d'accueil éventuels (quatorzaine ou pas ?)
- Se pose également la question des transports possibles pour arriver en France.

Elle précise que les mobilités virtuelles seront possibles, mais qu'elles ne pourront avoir lieu depuis les locaux de l'université : les étudiants devront se connecter depuis chez eux.

Elle précise les éléments recueillis dans une réunion au ministère :

- Pour les internationaux extracommunautaires, le ministère donne la priorité aux enseignements en ligne
- Si les établissements s'engagent à accueillir physiquement les étudiants internationaux hors UE, mais avec un suivi garanti.

La stratégie de l'université est de pouvoir informer les étudiants des formations qui seront « ouvertes à l'international », pour

Jean Philippe BIOLLEY souhaite que la communication soit claire à la fois pour les étudiants et les équipes pédagogiques. Il souhaite savoir si certains pays ont d'ores et déjà une politique de refus de visa.

Christine FERNANDEZ précise que pour le moment, certaines universités ont déjà communiqué sur le fait qu'elles n'accepteront pas les mobilités entrantes. Mais pour le moment, il n'est pas possible de dire si les visas seront délivrés par les pays.

Jean Philippe BIOLLEY questionne sur l'acquisition des connaissances en distanciel dans les formations avec un nombre important de TP. Il insiste sur la nécessité d'être vigilant à l'accompagnement de ces enseignements à distance.

Christine FERNANDEZ indique que les espaces campus France se sont engagés de proposer aux étudiants des espaces pour permettre l'enseignement à distance. Ils vont également acquérir du matériel.

Virginie LAVAL précise que dans le cas des enseignements dispensés à distance, les enseignements sont identiques pour tous les étudiants d'une même promotion. Pour les TD / TP : ils peuvent être repoussés au second semestre. Elle précise qu'un laboratoire a transmis un prototype de TP virtuels en chimie : elle a relayé l'information à l'équipe décanale de SFA.

Stéphane BELLINI : questionne sur les bourses (type eiffel) et le maintien du bénéfice de ces bourses pour l'année prochaine. Christine FERNANDEZ indique que campus France envisage de verser ces bourses avant même l'arrivée des étudiants sur le territoire français, s'ils suivent les formations à distance depuis leur pays d'origine.

Nathalie THIRIET : questionne le calendrier : les responsables de formation sont déjà en train de répondre à la demande qui a été transmise pour savoir si leur formation souhaite ouvrir à l'international. Qu'en sera-t-il si la CFVU vote contre le projet ? Christine FERNANDEZ répond qu'elle souhaitait, dans

une démarche démocratique que la CFVU se prononce sur le sujet, après la discussion avec els assesseurs à la pédagogie.

Julien MICHEL souligne une éventuelle fracture numérique pour les étudiants. Virginie LAVAL indique que lorsque la formation ouvre à l'international, c'est à l'équipe pédagogique de prendre contact avec les étudiants pour les informer que la formation est ouverte à distance, et pour faire le lien nécessaire.

Jean Philippe BIOLLEY insiste sur l'évaluation à distance, processus qj n'est pas encore parfaitement maitrisé actuellement dans l'établissement.

Muriel CORET trouve que depuis plusieurs CFVU, les éléments transmis pour débat et vote sont en fait des cadrages prédéterminés qui laissent peu de place aux avis des élus de la CFVU. Virginie LAVAL indique que les documents proposés ont fait l'objet d'une concertation préalable, comme d'habitude en période hors COVID, avec les assesseurs et les parties prenantes.

POUR : 27
CONTRE : 1
ABSTENTION : 2

La mesure est adoptée.

Note relative à la bienveillance des jurys pour l'année universitaire 2019-2020

5. Pour délibération : Propositions adressées aux jurys pour les délibérations 2019-2020.

Le document proposé est modifié en séance en fonction des remarques des élus, notamment sur le point concernant les réunions préparatoires au jury, le jury demeurant souverain dans ses décisions.

Stéphanie PAVAGEAU intervient pour souligner qu'il serait illégal que des représentants étudiants participent à des pré-délibérations. Virginie LAVAL : il ne s'agit pas de pré-délibérations, mais d'un temps d'échanges et d'information, préalable au jury sur la situation des étudiants.

Pierrick GAUTIER : l'avis consultatif des étudiants sur le ressenti de l'année est important.

POUR : 25
CONTRE :
ABSTENTION : 5

La mesure est adoptée.

Les points 6 à 16 correspondent aux modalités d'aménagement des M3C pour la seconde session, composante par composante : pour délibération

Ne sont pas concernés l'IUT 16, l'IUT 86, l'IRIAF, l'ENSIP et le diplôme Etudiant-Entrepreneur

6. Droit et Sciences Sociales : session 2 - principes généraux d'aménagement des Modalités de Contrôle de Connaissances et de Compétences (M3C) 2019-2020

POUR : 25
CONTRE : -
ABSTENTION : 5
La mesure est adoptée

7. FSS : session 2 - principes généraux d'aménagement des Modalités de Contrôle de Connaissances et de Compétences (M3C) 2019-2020

POUR : 25
CONTRE : -
ABSTENTION : 5
La mesure est adoptée.

8. IAE : session 2 - principes généraux d'aménagement des Modalités de Contrôle de Connaissances et de Compétences (M3C) 2019-2020

POUR : 26
CONTRE : -
ABSTENTION : 4
La mesure est adoptée.

9. INSPE : session 2 - principes généraux d'aménagement des Modalités de Contrôle de Connaissances et de Compétences (M3C) 2019-2020

POUR : 25
CONTRE : -
ABSTENTION : 5
La mesure est adoptée

10. IPAG : session 2 - principes généraux d'aménagement des Modalités de Contrôle de Connaissances et de Compétences (M3C) 2019-2020

POUR : 25
CONTRE : -
ABSTENTION : 5

La mesure est adoptée.

11. Lettres et Langues : session 2 - principes généraux d'aménagement des Modalités de Contrôle de Connaissances et de Compétences (M3C) 2019-2020

POUR : 25
CONTRE : -
ABSTENTION : 5

La mesure est adoptée.

12. Médecine et Pharmacie : session 2 - principes généraux d'aménagement des Modalités de Contrôle de Connaissances et de Compétences (M3C) 2019-2020

POUR : 25
CONTRE : -
ABSTENTION : 5

La mesure est adoptée.

13. Sciences Economiques : session 2 - principes généraux d'aménagement des Modalités de Contrôle de Connaissances et de Compétences (M3C) 2019-2020

POUR : 25
CONTRE : -
ABSTENTION : 5

La mesure est adoptée.

14. SFA : session 2 - principes généraux d'aménagement des Modalités de Contrôle de Connaissances et de Compétences (M3C) 2019-2020

POUR : 25
CONTRE : -
ABSTENTION : 5

La mesure est adoptée.

15. SHA : session 2 - principes généraux d'aménagement des Modalités de Contrôle de Connaissances et de Compétences (M3C) 2019-2020

POUR : 25
CONTRE : -
ABSTENTION : 5

La mesure est adoptée.

16. Certificat de Capacité en Orthophonie : session 2 - principes généraux d'aménagement des Modalités de Contrôle de Connaissances et de Compétences (M3C) 2019-2020

POUR : 25
CONTRE : -
ABSTENTION : 5

La mesure est adoptée.

Prochaine CFVU, **toujours en mode audiovisuel, le jeudi 25 juin 2020 à 14 heures**

La séance se termine à 16H00.

La Vice-présidente Formation
Présidente de la Commission de la Formation et
de la Vie Universitaire



Virginie LAVAL

La secrétaire de séance

Christine LOUBET

CR CFUU 28/05/2020 valide CFUU 25/06/2020